

Groupe de Recherche Espaces Sonores – HEAR Résidence d'artiste 2023/24 — Mulhouse et Strasbourg

Appel à candidature

LE PROJET

Le groupe de recherche Espaces Sonores (<http://espaces-sonores.hear.fr>) de la Haute école des arts du Rhin se situe au cœur des questions de transversalité que pose l'union des arts plastiques, du son et de la musique. Un appel à candidatures est lancé pour la résidence d'Artiste 2023-2024, destiné aux artistes et musiciens ayant une pratique plastique s'inscrivant dans le champ de l'art contemporain et les champs élargis du sonore. La résidence a lieu au sein des sites arts plastiques et musique de la HEAR à Mulhouse et Strasbourg – un environnement original qui offre de multiples potentialités de rencontres avec des étudiant.e.s et des enseignant.e.s de diverses disciplines incluant arts plastiques, design, pratiques sonores, composition musicale et instruments. Lors de la période mulhousienne l'artiste sera accompagné par La Kunsthalle, notamment pour des mises en contact avec des personnalités du milieu culturel local en lien avec son projet de recherche / résidence. L'artiste doit avoir terminé ses études depuis au moins 3 ans.

Le ou la candidat.e sélectionné.e effectuera deux mois de résidence : 1 mois à Mulhouse (novembre 2023) puis à 1 mois à Strasbourg (mars / avril 2024). Une conférence/présentation sera programmée au début de la résidence dans chacune des deux villes.

La présence du ou de la lauréat.e au sein de l'école pourra susciter différentes interactions avec les étudiant.es et les enseignant.es intéressé.es par des collaborations à préciser au cas par cas : participation éventuelle dans l'élaboration du projet de résidence et/ou rencontre autour d'autres propositions.

MOYENS À DISPOSITION

A Mulhouse : un accès au parc de matériel de l'école, un espace de travail ainsi que l'appui de l'assistant son et un logement (en coopération avec La Kunsthalle de Mulhouse).

A Strasbourg : l'accès à la plateforme technique transversale « Sonorités » et à un espace de travail, la possibilité de travailler en collaboration avec le département Musique de l'école au sein des studios d'enregistrement et de composition, le cas échéant l'accompagnement d'un moniteur pour la mise en œuvre de projets nécessitant un soutien technique, sous certaines conditions, la possibilité d'utiliser les autres moyens techniques de l'école (ateliers techniques transversaux) ainsi qu'un logement.

Trois allers-retours du domicile vers le lieu de résidence sont pris en charge (le premier pour un repérage, et un pour chaque période de résidence).

Une bourse de 3000 € net est mise à la disposition de l'artiste

Une enveloppe couvrant les frais de production (sur facture-s) jusqu'à 500 € est également disponible.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ARTISTE

Repas

DURÉE / PÉRIODES

Cette résidence de deux mois se déroule en deux temps :

- du 2 novembre au 1er décembre 2023 à Mulhouse
- du 11 mars au 5 avril 2024 à Strasbourg

CONSTITUTION DU DOSSIER DE SÉLECTION

Format du dossier : Un seul PDF

Titre de votre fichier PDF : NOM-PRENOM.pdf

Contenu du fichier :

— Note d'intention présentant sommairement le projet de recherche envisagé pour la résidence

— CV

— Portfolio avec visuels et liens vers des fichiers sonores / vidéos en ligne

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier doit être envoyé avant le 1er juin 2023 minuit par mail à :

residence@hear.fr